

RAPPORT DE CLASSEMENT EUROPEEN N° RA09-0091 DE REACTION AU FEU SELON LA NORME EUROPEENNE NF EN 13501-1

Notification par l'état français auprès de la commission Européenne sous le n°0679.

Norme Produit

NF EN 14904 : « Sols sportifs - Sols multisports intérieurs - Spécification »

A la demande de : **FIELDTURF TARKETT SAS**
2 rue de l'Egalité
92748 NANTERRE
FRANCE

Marque(s) commerciale(s) : **OMNISPORTS REFERENCE**
LUMAFLEX DUO REFERENCE
LUMAFLEX CLASSIC REFERENCE

Description sommaire : **Revêtement de sol**
(description détaillée au paragraphe 2)

Date du rapport : **19 mars 2009**

Ce rapport de classement atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

En cas d'émission du présent rapport par voie électronique et/ou sur support physique électronique, seul le rapport sous forme de support papier signé par le CSTB fait foi en cas de litige.

La reproduction de ce rapport de classement n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 4 pages.

1. Introduction

Ce rapport de classement définit le classement attribué au(x) produit(s) précité(s) conformément aux procédures données dans la norme NF EN 13501-1.

2. Description du produit

Revêtement de sol vinylique référencé « OMNISPORTS REFERENCE » essayé en pose libre (avec ou sans sous-couche « TARKOLAY ») ou en pose collée sur panneau de particules de bois de 22 mm d'épaisseur et sur support fibres-ciment classé A2_{fl}-s1.

Revêtement de sol également essayé sur support « LUMAFLEX DUO », en pose libre sur support fibres-ciment classé A2_{fl}-s1.

« OMNISPORTS REFERENCE » constitué comme suit :

- une couche de finition à base de polyuréthane référencée « TOP CLEAN XP » appliquée à raison de 18 g/m².
- une couche d'usure à base de polychlorure de vinyle d'épaisseur 0,8 mm.
- une sous-couche calandree à base de polychlorure de vinyle, renforcée par un voile de verre non-tissé.
- une couche compacte à base de polychlorure de vinyle.
- une mousse d'envers en polychlorure de vinyle.

Sous-couche « TARKOLAY » :

Membrane de désolidarisation imprimée à base de polychlorure de vinyle renforcé par des voiles de verre.

Support « LUMAFLEX DUO » :

Plancher en bois constitué de lames de multiplis de 18 mm d'épaisseur reposant sur une sous-couche en mousse à base de polyuréthane référencée « TARFOAM » de 15 mm d'épaisseur et sur un film polyéthylène de 0,1 mm d'épaisseur.

Masses surfaciques nominales :

« OMNISPORTS REFERENCE » : 4,71 kg/m².

Sous-couche « TARKOLAY » : 1,25 kg/m².

« LUMAFLEX DUO » : 13,8 kg/m².

« LUMAFLEX CLASSIC » : 16,7 kg/m².

Sous-couche « TARFOAM » : 1,2 kg/m².

Film polyéthylène : 0,07 kg/m².

Epaisseurs nominales :

« OMNISPORTS REFERENCE » : 6,5 mm.

Sous-couche « TARKOLAY » : 1,3 mm.

« LUMAFLEX DUO » : 18 mm.

« LUMAFLEX CLASSIC » : 20,5 mm.

Sous-couche « TARFOAM » : 15 mm.

Film polyéthylène : 0,1 mm.

Coloris : divers (revêtement vinylique « OMNISPORTS REFERENCE ») et blanc (sous-couche « TARKOLAY »).

3. Rapports d'essais et résultats d'essais en appui du classement

3.1 Rapports d'essais

Nom du laboratoire	Nom du demandeur	Identification de l'essai	N° du rapport d'essai	Méthode d'essai
CSTB	FIELDTURF TARKETT SAS 2 rue de l'Egalité 92748 NANTERRE FRANCE	ES541080703	RA09-0091	EN ISO 11925-2 EN ISO 9239-1

3.2 Résultats d'essais

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'épreuves	Paramètres	Résultats
				Paramètres conformité
EN ISO 11925-2 Exposition de surface de 15 secondes	« OMNISPORTS REFERENCE » Pose libre sur panneau de particules de bois de 22 mm d'épaisseur	6	Fs > 150 mm Papier filtre	Non atteint Non enflammé

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'épreuves	Paramètres	Résultats
				Paramètres continu : moyenne
EN ISO 9239-1	« OMNISPORTS REFERENCE » Pose libre sur panneau de particules de bois de 22 mm d'épaisseur	3	Flux énergétique critique (kW/m ²) Production de fumées (%.min)	7,00 502
	« OMNISPORTS REFERENCE » + sous-couche « TARKOLAY » Pose libre sur panneau de particules de bois de 22 mm d'épaisseur	3	Flux énergétique critique (kW/m ²) Production de fumées (%.min)	7,00 513
	« LUMAFLEX DUO REFERENCE » Pose libre sur support fibres-ciment classé A2fl-s1	3	Flux énergétique critique (kW/m ²) Production de fumées (%.min)	7,07 461
	« OMNISPORTS REFERENCE » Pose collée sur panneau de particules de bois de 22 mm d'épaisseur	3	Flux énergétique critique (kW/m ²) Production de fumées (%.min)	6,93 482
	« OMNISPORTS REFERENCE » Pose collée sur support fibres-ciment classé A2fl-s1	1	Flux énergétique critique (kW/m ²) Production de fumées (%.min)	7,06 453

4. Classement et domaine d'application

4.1 Référence du classement

Le classement est prononcé suivant le(s) article(s) 12.5 et 12.9.2 de la norme NF EN 13501-1.

4.2 Classement

Comportement au feu		Production de fumées
C_{fi}	-	s1

Classement : C_{fi} - s1

4.3 Domaine d'application

Le classement est valable pour les paramètres produits suivants :

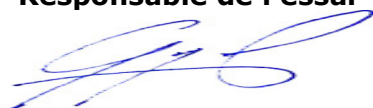
- Une épaisseur nominale de revêtement de 6,5 mm.
- Une masse surfacique nominale de revêtement de 4,71 kg/m².
- Une épaisseur nominale de sous-couche de 1,3 mm.
- Une masse surfacique nominale de sous-couche de 1,25 kg/m².
- Une épaisseur nominale de support « LUMAFLEX DUO » de 33,1 mm.
- Une masse surfacique nominale de support « LUMAFLEX DUO » de 15,07 kg/m².
- Une épaisseur nominale de support « LUMAFLEX CLASSIC » de 35,6 mm.
- Une masse surfacique nominale de support « LUMAFLEX CLASSIC » de 17,97 kg/m².

Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finale suivantes :

- En pose collée (colle acrylique) ou en pose libre (avec ou sans sous-couche « TARKOLAY ») sur tout panneau dérivé du bois de masse volumique $\geq 470 \text{ kg/m}^3$ ou sur tout support de masse volumique $\geq 1200 \text{ kg/m}^3$ classé A2_{fi}-s1 ou A1_{fi}.
- « LUMAFLEX DUO REFERENCE » ou « LUMAFLEX CLASSIC REFERENCE » en pose libre sur tout support de masse volumique $\geq 1200 \text{ kg/m}^3$ classé A2_{fi}-s1 ou A1_{fi}.

Fait à Champs-sur-Marne, le 19 mars 2009

**Le Technicien
Responsable de l'essai**



Franck GOGUEL

**Le Chef du laboratoire
Réaction au Feu**



Nicolas ROURE

.....FIN DU RAPPORT DE CLASSEMENT